



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 02 octobre 2015

Mr CLAUDEL Hubert, Maire

Mme Mr VALDENNAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, adjoints,
Mme Mrs ZWILLER Marie -Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel,
conseillers délégués aux adjoints, Mmes PEREAUX Laurence, LACHERY
Charlotte, Mr TOTTOLI Denis (à compter de la délibération n° 2015/10/285),
conseillers municipaux.

Absent ayant donné pouvoir : Mr GENEY Jean-Michel à Mme VALDENNAIRE
Sylviane.

Absente : Mme GALLET Aurore.

Mme LACHERY Charlotte a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il n'y a pas eu de naissance ni de mariage
depuis le dernier conseil.

Il leur fait part du décès de :

- Lucie BRICE née JEANNEY le 27 février 1929 à Haut du Them (70), décédée au
Thillot (88) le 21 septembre 2015 et inhumée au cimetière de Haut du Them.
- Raymonde LAHURTE née CLAUDEL le 31 mars 1948 à Gray (70), décédée à
Vesoul (70) le 21 septembre 2015 et inhumée au cimetière de Haut du Them.

Le Maire demande au conseil municipal d'ajouter 2 délibérations soit :

- 2015/10/286 : Choix des entreprises pour le presbytère - annule et remplace la
délibération n° 2015/09/278 du 3 septembre 2015
- 2015/10/287 : Rapport sur l'eau 2014.

2015/10/283 : Presbytère : Opération d'économie d'énergie et valorisation des CEE Générés :

Le conseil municipal sollicite le SIED 70 pour une opération d'économie d'énergie
et valorisation des CEE Générés pour le presbytère.

2015/10/284 : Modification du tableau des subventions aux associations :

Le conseil municipal décide de verser 60 € à l'AFM Téléthon et 20 € à l'Union
Municipale de Melisey vu qu'il n'y a pas de concert à Haut du Them cette année.

2015/10/285 : Loi Notre :

Le conseil municipal, après explication de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant
nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), notamment l'article
112 modifiant le seuil de population pour les EPCI à fiscalité propre, souhaiterait
que le périmètre de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon
reste tel qu'actuellement et que, si nécessité imposée, s'orienterait vers une
Communauté de Communes de zone de montagne.

2015/10/286 : Presbytère : DCE : annule et remplace la délibération

2015/09/278 :

Un montant TTC au lieu d'un montant HT a été porté dans la délibération n°
2015/09/278 :

Option menuiserie SPS 1940 € HT au lieu de 2 340 € qui est le montant TTC

Le conseil municipal valide les entreprises pour le presbytère avec cette correction.

2015/10/287 : Rapport sur l'eau 2014 :

Le conseil municipal donne un avis favorable sur le rapport sur l'eau 2014 établi par le Syndicat de la Haute Vallée de l'Ognon.

Questions diverses :

Compte rendu du Conseil Communautaire du 24 septembre 2015,

Le sens unique "rue de la Vierge" est mis en application à compter du 5 octobre 2015,

Brioche de l'ADAPEI le 10 octobre 2015.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 09 octobre 2015

Pour le Maire
Le Maire
L'Adjoint délégué,



Staudenauer